

CHALLENGE ENDURANCE GRAND EST

Classement des cavaliers (ères) au challenge Grand Est d'endurance

Tout participant(e) qualifié(e) dans une épreuve du challenge Grand Est y est automatiquement classé(e).

Il y a actuellement trois classements distincts :

- **Classement junior** : concurrent(e) jusqu'à 21 ans inclus. Ce qui correspond aux catégories Poussins à Jeunes de la FFE.
- **Classement senior** : concurrent(e) de plus de 21 ans.
- **Classement Master** : concurrent d'au moins 55 ans. Les points retenus sont ceux du Challenge Senior. Un seul couple cavalière(er)/cheval est retenu pour le classement final, et seuls les cinq meilleurs résultats seront conservés. La dotation de la remise des prix annuelle du challenge se fera sur le meilleur classement entre Seniors et Masters.

Les points obtenus dans chaque épreuve sont calculés selon la formule de classement du règlement national d'endurance sauf pour les épreuves Club 2, Club 2 Sp et Club 1. Ces épreuves ont une vitesse imposée de 10 à 15 km/h alors que leurs correspondantes en Amateur ont une vitesse imposée entre 12 et 15 km/h. Afin d'égaliser les chances de tous les participants, les points pour le challenge sont recalculés dans ces épreuves avec une vitesse minimale de 12 km/h.

Ensuite, les points obtenus dans chaque épreuve sont affectés d'un coefficient suivant la distance parcourue selon le tableau ci-dessous :

Epreuve	Distance	Coefficient
Club A, Club 4	10 km	0.5
Club 3	20 km	0.8
Club 2, Ama 4	20 km	1
Club 2 Sp, Ama 4 Sp	30 km	1.3
Club 1	40 km	1.5
Club E, Ama 3	40 km	1.7
Club E Gp, Ama 2	60 km	2
Ama 1	80 km	3
Ama GP	100 km	Moy Gen x 8.5

Epreuve	Distance	Coefficient
Club A, Club 4	10 km	0.5
Club 3	20 km	0.8
Club 2, Ama 4	20 km	1
Club 2 Sp, Ama 4 Sp	30 km	1.3
Club 1, Ama 3	40 km	1.7
Ama 3 VR	40 km	Moy Gen x 5
Club E, Ama 2	60 km	2
Ama 2 VR	60 km	Moy Gen x 6.5
Ama 1	80 km	3
Ama 1 VL	80 km	Moy Gen x 8.5
Ama GP	100 km	Moy Gen x 10

Les points ainsi obtenus se cumulent au fur et à mesure des épreuves du challenge, sachant qu'au maximum **70 % des épreuves sont prises en compte.**

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est

Siège social

Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE - Tél. : 03 83 18 87 52
contact@cregrandest.fr

Délégation territoriale Alsace

Aéroparc 1 - 19 A rue Icare - 67960 ENTZHEIM
Tél : 03 88 36 08 82
contact.alsace@cregrandest.fr

Délégation territoriale Champagne-Ardenne

12 route de Blacy - 51510 COMPERTRIX
Tél : 03 26 22 12 10
contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr